

Avant-propos

Les inégalités croissantes de revenus suscitent des inquiétudes qui transparaissent nettement dans le débat public et les réflexions sur les politiques gouvernementales. De fait, l'écart entre les riches et les pauvres a grandi ces dernières décennies dans la plupart des pays de l'OCDE et dans de nombreuses économies émergentes. Cette évolution a pu être constatée même dans des pays qui traversaient, avant la Grande Récession, une période de croissance économique durable. Aujourd'hui, la crise économique met encore davantage en tension la distribution des revenus. Susceptible de laisser pour compte une population de taille croissante dans une économie en mutation constante, le surcroît d'inégalités engendre des défis économiques, politiques et éthiques.

En 2008, l'OCDE a documenté et analysé dans son rapport *Croissance et inégalités* les principales caractéristiques et grandes tendances des inégalités de revenus parmi ses pays membres. La présente publication intitulée *Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent en est la suite*. Nous y analysons les forces sous-jacentes et les moteurs essentiels de la progression des inégalités, et examinons les politiques les plus prometteuses pour la contrecarrer. *Toujours plus d'inégalités* se penche sur la question de savoir si, et comment, les évolutions de la mondialisation, des technologies et des institutions et politiques, se sont traduites en inégalités de salaires et de revenus. L'ouvrage analyse les modalités de la traduction des inégalités des marchés du travail et des marchés financiers en inégalités du revenu des ménages, sans omettre de s'intéresser à des facteurs tels que l'impact des mutations de la structure familiale et les évolutions d'autres sources de revenus. Enfin, *Toujours plus d'inégalités* examine la contribution de la fiscalité et de la protection sociale, mais aussi des services publics, au lissage des inégalités induites par le marché, ainsi que l'évolution chronologique de cette contribution.

Cet ouvrage est la résultante d'un effort collectif assumé par une équipe d'analystes issus en grande partie de la Division des politiques sociales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Le tour d'horizon et la synthèse sont l'œuvre de Michael Förster ; le gros plan sur les économies émergentes d'Alessandro Goglio et Ana Llana-Nozal ; les chapitres 1, 4 et 5 de Wen-Hao Chen et Michael Förster ; les chapitres 2, 3 et 6 de Wen-Hao Chen, Michael Förster et Ana Llana-Nozal ; le chapitre 7 de Herwig Immervoll, actuellement détaché à la Banque mondiale, et de Linda Richardson ; le chapitre 8 de Michael Förster et Gerlinde Verbist (Université d'Anvers) ; et le chapitre 9 de Stephen Matthews (Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE).

Michael Förster a dirigé l'équipe et coordonné le projet. Monika Queisser, chef de la Division des politiques sociales de l'OCDE, a supervisé la mise au point de ce rapport et fourni d'utiles commentaires sur différentes versions préliminaires. Pauline Fron a assuré l'assistance statistique et préparé tous les tableaux et graphiques. Marlène Mohier a préparé le manuscrit en vue de sa publication et Ken Kincaid a participé à la mise en forme de la version anglaise du rapport.

Les analyses de ce rapport reposent en partie sur les données normalisées relatives à la distribution des revenus des ménages et à la pauvreté préparées par des experts nationaux qui, pour beaucoup, ont aussi apporté leur éclairage sur tel ou tel résultat national. Faute de pouvoir tous les mentionner ici, nous renvoyons le lecteur au site Internet de l'OCDE sur les inégalités, disponible à

l'adresse www.oecd.org/els/social/inegalite. Le recueil de ces données a été coordonné par Michael Förster et Maxime Ladaique. Le rapport s'appuie sur de nombreuses autres données, à savoir notamment la base de données de l'OCDE sur les salaires (www.oecd.org/emploi/basededonnees) et les microdonnées de la Luxembourg Income Study (LIS) (www.lisdatacenter.org). On trouvera sur le site www.oecd.org/els/social/inegalite des éléments méthodologiques relatifs aux données, ainsi que d'autres documents de référence.

Notre profonde gratitude va à John P. Martin et Stefano Scarpetta, respectivement directeur et directeur adjoint de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, pour leurs conseils et leurs commentaires approfondis sur les différentes versions de ce rapport. Ce dernier a également pu bénéficier des observations formulées par différents collègues à l'intérieur comme à l'extérieur de l'OCDE. Nous remercions pour leurs nombreuses suggestions les membres du Groupe de travail sur la politique sociale et du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, ainsi que les collègues de différentes Directions de l'OCDE : Centre de développement, Département des affaires économiques, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Direction de la science de la technologie et de l'industrie et Direction des échanges et de l'agriculture. Nous sommes enfin redevables à MM. Anthony B. Atkinson, Markus Jäntti et Brian Nolan, de leurs commentaires et suggestions quant à la première version de ce rapport, sur laquelle ils se sont penchés lors d'un séminaire d'examen par les pairs de mai 2011.



Extrait de :
Divided We Stand
Why Inequality Keeps Rising

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264119536-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Avant-propos », dans *Divided We Stand : Why Inequality Keeps Rising*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264119550-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.